

## Compte-rendu du Conseil du DLST Lundi 13 juin 2022

### Ouverture de la séance du Conseil du DLST à 17 h

#### Collège A - Enseignant.e.s et enseignant.e.s-chercheur.se.s (9)

- **présent.e.s :** *Fabienne AGASSE, Aurélien DENIAUD, Jean-Manuel GROUSSON, Olivier JACQUIN, Catherine PARENT-VIGOUROUX, Gabrielle TICHTINSKY  
+ Christophe FURGET, Odile GAROTTA, Nicolas SZAFRAN (visio)*

#### Collège B - Personnels du DLST (3)

- **présent.e.s :** *Raphaël DUMONT, Evelyne ZORZETTIG*
- **absente :** *Laurence MARTELLE*

#### Collège C - Etudiants (5) : pas d'élus

#### Membres extérieurs (4)

- **présent.e.s :** *Joanna FOURNIE  
+ Jean-Christophe LARBAUD (visio)*
- **procuration :** *Nathalie BIENVENU (procuration à Yves MARKOWICZ)*
- **absente :** *Christine PELLISSIER*

#### Membre de droit (1)

- **présent :** *Yves MARKOWICZ, directeur du DLST*

#### Invités Permanents (19)

- **présent.e.s :** *Véronique BLANDIN, Denis BOUHINEAU, Chantal FAYOLLE, Thomas HINDRE, Françoise JUNG, Sébastien SOULAN,  
+ Isabelle GAUTIER-LUNEAU, Erwan LANNEAU, Armelle PHILIP, Gérald ZEZZA (visio)*
- **excusé.e.s :** *Frédérique NEAU, Eric QUIRICO, Dominique SALETTI,*
- **absent.e.s :** *Marie-Cécile DARRACQ, Jérôme DUPUY, Nancy IACONO, Philippe MOREIRA, Annie PESENTI, Frédérique SIMONOT*

## ORDRE DU JOUR

1. Approbation du CR du conseil du 11 avril 2022
2. Vote des RdE/MCCC/BCC 2022/2023 des L1/L2 du DLST
3. Point Parcoursup
4. Examens - 1ère session
5. Questions diverses

### 1. Approbation du CR du conseil du 11 avril 2022

Le compte-rendu du conseil du 11 avril 2022 est approuvé à l'unanimité.

### 2. Vote des RdE/MCCC/BCC 2022/2023 des L1/L2 du DLST

Frédérique NEAU, responsable du service scolarité a préparé les documents des règlements des examens (RDE), en reprenant les documents de l'an dernier auxquels ont été apportés quelques modifications, puis les a envoyés aux responsables de mentions et de parcours pour validation (et éventuelles modifications). Pour les Modalités du Contrôle des Connaissances et des Compétences (MCCC), Stéphanie PIC a intégré dans les tableaux existants tous les changements demandés par les responsables d'UE, et les tableaux ainsi modifiés ont été soumis aux responsables de parcours pour validation. Les Blocs de Connaissances et des Compétences (BCC) n'ayant pas fait l'objet de demandes de modifications, ils n'ont pas été touchés.

Une fois validés par les enseignants concernés, les documents ont été transmis pour vérification au pôle réglementation de la DGDFVU. Aujourd'hui, le conseil du DLST est appelé à s'exprimer sur les RDE, MCCC et BCC. Avant l'été, le conseil de la Faculté des Sciences votera à son tour, sachant que désormais, c'est ce dernier vote qui valide le processus, la CFVU ne faisant qu'effectuer une vérification réglementaire des documents a posteriori (et hors délais...).

#### *RDE*

A la demande de l'UGA, ont ajoutés :

- le lien vers la fiche Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) ;
- si existant, la liste des activités spécifiques (hors fiche RNCP) du parcours ou de la mention ;
- la liste des compétences et/ou activités des certifications, habilitations ou diplômes d'Etat visées par la formation.

Une demande de référence à la certification langagière a été ajoutée, qui se retrouve être déjà obsolète puisque le Conseil d'Etat a annulé le décret qui imposait une certification en anglais ou une autre langue à la fin du premier cycle par un organisme extérieur. Et des précisions ont été apportées concernant les règles de calcul pour la note de DEUG (moyenne des notes des 4 semestres, ou des seuls semestres 3 et 4).

Par ailleurs, un changement propre au DLST concerne l'organisation de la 2<sup>nd</sup>e chance, avec la possibilité désormais offerte aux étudiants de renoncer à la compensation annuelle (et non pas seulement semestrielle), ce qui permettra à ceux qui le souhaitent de repasser les UE non validées d'un semestre ajourné, même s'il y a compensation avec l'autre semestre.

Les RDE ainsi modifiés sont adoptés à l'unanimité.

### MCCC

Pour rappel, 220 UE (auxquelles s'ajoutent 8 UE de Design) sont proposées au DLST parmi lesquelles on compte 17 UET (Unités d'Enseignement Transversales). En ce qui concerne les modalités d'évaluation, 50 UE (4 de plus que l'an passé) ont opté pour l'évaluation continue intégrale (ECI), dont plus de la moitié au S4, les 170 UE restantes pratiquant l'évaluation continue avec examen terminal (ECET). Parmi les UE qui sont en ECI, 14 ont choisi d'avoir une 2<sup>nd</sup>e chance intégrée, c'est-à-dire que la note de la 2<sup>nd</sup>e chance est inscrite en session initiale. Enfin, un tiers des UE applique la règle du max, à savoir 71 en session initiale (+ 3 par rapport à l'an passé) et 72 en 2<sup>nd</sup>e chance (- 1).

Les modifications proposées en 2023 sont ensuite présentées au conseil :

- l'UE FabLab proposée au S3 en L2 Sciences & Design (3 ECTS) est abandonnée ;
- l'UE INF103 change d'intitulé (Introduction à l'Intelligence Artificielle) ;
- les volumes horaires de certaines UE sont aménagés : 1h30 de TP en plus pour BIO403 ; 3 h de CM en plus et 3 h dédiées au projet en moins pour BIO408 ; ajout de 3h de CM pour MAP401, et suppression de 3h de CTD et 1h30 de TP ; 3h de TD en moins et 1h de TP en plus pour MEC403 ; 6 h de TP en moins pour STE301 et 1h30 en plus pour STE303.

Trois UE – CHI409, PHY401, PHY406 – intègrent désormais la règle du max en session initiale, et STA401 l'abandonne en 2<sup>nd</sup>e chance car l'UE passe d'ECET à ECI.

Enfin, 30 UE sont concernées par des modifications – mineures – de coefficients des épreuves ou de modalités d'examens :

- 1 UE – sur 35 – au S1 (PHY103) ;
- 9 UE – sur 53 – au S2 (BIO202/232, GMP201, PHY208, PHY210 - 2<sup>nd</sup>e chance, STE206, UET 2a/2b/2c)
- 5 UE – sur 56 – au S3 (BIO303, CHI301, CHI331, CHI306, STE303) ;
- 15 UE – sur 76 – au S4 (AUT401, BIO402/432, BIO408, CHI408, CHI409, CHI430, ELE401, EMB402, GES401, MEC401, PHY408 - 2<sup>nd</sup>e chance, SIN401 - 2<sup>nd</sup>e chance, UET4b/UET4c.

Les MCCC ainsi modifiées sont adoptées à l'unanimité.

### BCC

Identiques à ceux de l'année dernière. les BCC sont adoptés à l'unanimité.

### 3. Point Parcoursup

Pour les parcours non sélectifs du DLST, le nombre total de candidatures est en baisse par rapport à l'année dernière (- 2,8 %, avec de fortes disparités puisqu'on observe une augmentation de la demande pour IMA, PCMM et SPI), alors que les responsables de parcours et mentions concernés ont proposé plus de Oui Si (22 % des candidats pour les parcours sélectifs ont fait l'objet d'un Oui si de catégorie 1, et 14 % d'un Oui si de catégorie 2, contre respectivement 16 et 12 % l'an passé). La baisse du nombre de candidatures est encore plus importante pour les parcours sélectifs (- 13,7 %, tous les parcours étant touchés à l'exception de PR, aussi demandé que l'an passé), et les candidatures classées par les responsables sont elles aussi en baisse, à l'exception de BCH International et MIN International (en hausse), et BIO International (même nombre de candidats classés). Concernant la procédure de sélection pour ces parcours, 3 ont opté pour des modalités qui viennent compléter le seul examen des dossiers, à savoir des entretiens téléphoniques (135) pour BCH International, des tests et un entretien pour P&M (67) et S&D (58), ces deux derniers parcours ayant notablement réduit le nombre de candidats classés – 35 pour chaque parcours – avec, pour P&M, le risque d'avoir du mal à faire le plein...

Au DSDA, là aussi, baisse du nombre de candidatures (- 24,3 %), qui concerne les trois parcours. Quant aux propositions de Oui si, elles sont globalement stables.

Parmi toutes les candidatures, on distingue 3 catégories : ceux qui demandent uniquement le parcours, ceux qui demandent le parcours et la version avec option santé (LAS), et ceux qui demandent exclusivement la LAS. Les candidats qui ont demandé à accéder à une LAS représentent un tiers des candidats pour les parcours concernés, au DLST comme au DSDA. Au DLST, environ 10 % des candidats demandent uniquement la LAS (2 % en IMA et SPI, 4 % en PCMM, 12 % en CeB et 14 % en SV), ce qui représente environ un quart des candidats pour les LAS, les trois quarts restant ayant également candidaté pour le parcours « normal ». Enfin, il est à noter qu'un tiers des étudiants qui souhaitent faire une LAS font l'objet d'un Oui si : un Oui si de catégorie 1 ne les empêcherait pas de tenter leur chance à l'option santé, mais il serait raisonnable de leur conseiller de plutôt se concentrer sur la seule L1 ; pour ceux qui font l'objet d'un Oui si de catégorie 2 (11 % des candidats à une LAS au DLST), l'accès à l'option santé sera impossible, puisque ce Oui si correspond à une année propédeutique, pas une L1.

La phase d'admission a commencé il y a 12 jours. Au 13 juin 2022, les admissions au DLST se présentent comme suit (un appel par bloc a été réalisé, qui permet d'aller plus vite dans les premiers jours, avant que la situation ne se fige dans l'attente des réponses des candidats) :

Parcours	Confirmés	Places	Appel initial	Dernier appelé	Réponses			Liste d'attente	Refus
					Oui	Oui mais	En attente		
CeB	1 801	115	724	823	29	48	38	603	860
IMA	1 712	210	864	1 086	60	107	43	437	1 034
PCMM	1 904	135	1000	1 247	27	70	38	427	1 258
SPI	1 341	95	600	740	21	48	26	415	289
ST	550	55	260	331	7	34	14	146	349
SV	3 951	210	1069	1 190	75	97	37	1591	1 587
Total DLST	11 259	820			219	404	196	3 619	5 377

Parcours non sélectifs (hors LAS)

Parcours	Confirmés	Places	Appel initial	Dernier appelé	Réponses			Liste d'attente	Refus
					Oui	Oui mais	En attente		
BIO Int.	542	32	40	113	17	11	4	107	111
CHB Int.	238	32	40	76	14	15	3	54	68
MIN Int.	266	32	50	106	8	11	-		89
PCM Int.	256	32	40	105	8	20	4	28	94
PR	461	18	25	118	8	5	5	92	178
P&M	90	32	32	35	9	6	-		20
S&D	136	10	10	18	6	4	-	15	10
Total	1 989	188			70	72	16	296	570

Parcours sélectifs

On note que MIN Int. et P&M, comme l’an passé, ont déjà leurs listes d’attentes vides, avec respectivement 8 « Oui » et 11 « Oui mais » pour le premier (qui, une fois de plus, ne fera pas le plein), et 9 « Oui » et 6 « Oui mais » pour le second, dont les responsables ont classé peu d’étudiants mais espèrent que la procédure complémentaire de Parcoursup, qui va rapidement ouvrir, leur permettra d’accepter quelques étudiants supplémentaires (par exemple, des étudiants non acceptés en CPGE ?).

En ce qui concerne les LAS, aucun des étudiants ayant reçu une proposition favorable pour les parcours IMA et SPI n’a encore dit « Oui » (par contre, 3 « Oui mais » en IMA-LAS), et les « Oui » sont au nombre de – seulement – 3 pour CeB (+ 14 « Oui mais »), 1 pour PCMM (+ 2 « Oui mais ») et 8 pour SV (+ 27 « Oui mais »). Par rapport à l’an passé, le taux d’acceptation est très faible (en 2021, 41 « Oui » et 61 « Oui mais » tous parcours confondus, contre 12 « Oui » et 46 « Oui mais » en 2022). S’y ajoutent 92 acceptations en attente d’une réponse des candidats concernés.

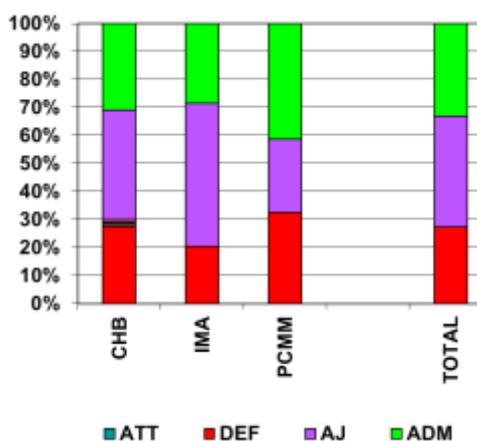
Enfin, au DSDA, seuls 17 étudiants ont pour l’instant accepté les propositions d’admissions dans les parcours CHB (10), IMA (3) et PCMM (4), auxquels s’ajoutent 84 candidats ayant répondu « Oui mais » (respectivement 31, 35 et 18). Les listes d’attente des parcours IMA et PCMM sont déjà fortement diminuées, ce qui laisse penser que ces deux parcours auront du mal à faire le plein. En ce qui concerne les LAS, 14 étudiants ont accepté la proposition d’admission qui leur a été faite, mais seul CHB-LAS a reçu pour l’instant 2 réponses positives fermes.

En conclusion, avec 7 jours d’avance par rapport au calendrier de l’année dernière, les chiffres sont à peu près similaires. La procédure d’appel en surbooking s’avère être un succès, alors qu’aux débuts de Parcoursup, nous étions plutôt réticents à appeler un grand nombre d’étudiants, au risque de dépasser les capacités d’accueil. Mais puisqu’en début de procédure, 90% des réponses sont négatives, ces appels par blocs permettent de gagner du temps.

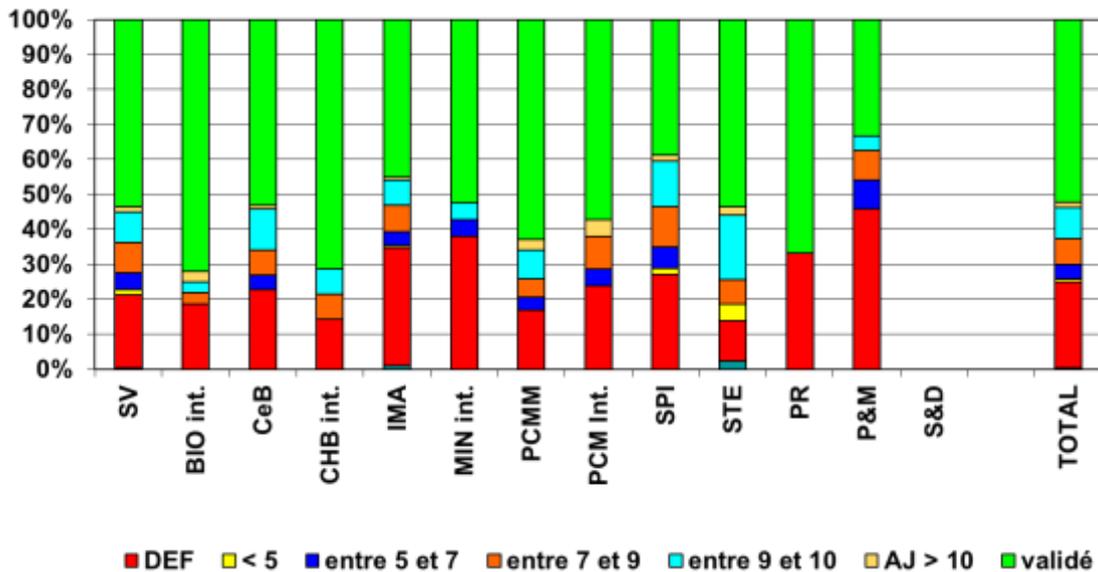
#### 4. Examens : L1, 1<sup>ère</sup> session

Les jurys se sont déroulés la semaine dernière, par conséquent, il peut y avoir quelques erreurs à la marge dans les chiffres présentés en attendant d’éventuelles corrections.

Au DSDA, les chiffres sont stables par rapport à l’année dernière : 33% d’admis, 39.6% d’ajournés et 27.4% de défaillants. Si les résultats sont moins bons que l’année dernière pour CHB et IMA, en revanche, en PCMM, la progression est notable avec plus de 40% d’admis (30% en 2021).



A Grenoble, le taux de réussite est en retrait, avec 52,3 % d’admis (69,4 % des présents), 23 % d’ajournés et 24,6 % de défaillants. Néanmoins, des parcours sont en nets progrès : CeB dépasse les 50 % d’admis, CHB Int. est à plus de 70 % d’admis, IMA, bien qu’inférieur à 50 % d’admis, montre des signes encourageants, et PCMM gagne 5 % d’admis cette année. Pour les autres parcours, la réussite est à la baisse : en particulier, MIN Int. perd 5 % d’admis pour dépasser tout juste les 50 %, PCM Int passe sous la barre des 60 %, SPI décline et passe en dessous des 40 % d’admis, STE tombe à 55% de réussite, PR accumule plus de 30 % de défaillants et P&M s’écroule à 30 % d’admis, soit 2 fois moins que l’année dernière.



Phénomène inquiétant, le pourcentage de défaillants est (trop) élevé dans certains parcours comme IMA et MIN Int. (plus de 30 %) ou les parcours BIO Int., CeB, PCMM, PCM Int., SPI et SV (environ 20 %). Il faut rappeler qu'en session initiale, sont considérés comme défaillants les étudiants avec une absence injustifiée ou justifiée : la situation n'est donc pas irréversible, certains pourront se rattraper en seconde chance.

Par ailleurs, cette année, une nouvelle règle a été introduite, à savoir la nécessité d'avoir la moyenne à l'année et à l'année hors enseignements transversaux (« moyenne sciences ») pour être admis. On se retrouve ainsi avec 1,6 % d'ajournés ayant une moyenne générale supérieure ou égale à 10, dont on peut espérer qu'une majorité grappillera les quelques points manquants dans les matières scientifiques à l'occasion de la seconde chance.

La comparaison des résultats sur les 5 dernières années montre que la promotion 2021/2022 n'obtient pas des résultats si catastrophiques que cela : si les résultats au S1, au S2 et en session initiale sont inférieurs aux 3 dernières années, le bilan est meilleur que pour la période allant de 2017 à 2019. Il faut noter que cette promotion est la première à avoir passé le nouveau baccalauréat, au sujet duquel nombre d'enseignants s'interrogent sur le niveau des étudiants (s'ajoute à cela qu'ils ont, de plus, étudié au lycée durant les 2 années perturbées par la crise sanitaire !).

## 5. Questions diverses

### o Concours MMOPK - première phase

Les résultats de la première phase d'admission du concours Médecine, Maïeutique, Ostéopathie, Pharmacie, Kinésithérapie ont été dévoilés. Il est rappelé que ce concours est en 2 parties : dans un premier temps, la moitié des places sont attribuées, puis des épreuves complémentaires – écrit de Sciences Humaines et Sociales + deux entretiens – sont organisées, à la suite de quoi, une fois le classement refait, l'autre moitié des places est affectée.

Parmi les 95 étudiants de L1 au DLST inscrits à l'option santé en L1, 25 ont été admis à l'option santé (les autres étaient soit ajournés, soit défaillants, le taux d'abandon étant élevé). Parmi ceux qui ont validé l'option santé, 5 étudiants étaient inscrits en PASS l'année dernière, et n'avaient donc pas le droit de repasser le concours cette année. 20 étudiants se sont donc présentés au concours MMOPK, et 10 ont été admis dans une filière de santé à l'issue de la première phase).

En L2, 7 des 22 étudiants qui ont suivi l'option santé l'ont validée, auxquels s'ajoutaient 7 étudiants qui l'avaient validée l'an passé et 33 étudiants issus de PASS (la validation de la PASS équivaut à celle de l'option santé). Parmi les 14 candidats qui n'étaient pas passés par la PASS, 2 ont été admis dans une formation de santé à l'issue de la première phase ; s'y ajoutent 20 étudiants issus de PASS.

○ *Accès IFMK via les L1 STS*

14 étudiants du DLST ont candidaté pour un accès à l'école de kinésithérapie via le contingent réservé aux étudiants de LST (donc, hors concours MMOPK). Le classement s'est fait au vu de la moyenne sciences à l'année ; les 6 places ont été affectées à 4 étudiants de L1 SV, 1 de L1 CeB, et 1 étudiante qui s'est réorientée de CeB en SV au S2.

○ *Rentrée 2022*

La rentrée est fixée au 1<sup>er</sup> septembre pour les L1 et les L2. Il n'y aura pas d'entretiens en juillet.

○ *Du mouvement au DLST...*

A partir du 1<sup>er</sup> juillet, Frédérique Neau, responsable de la scolarité, sera affectée à l'ENSAG. Son poste va être mis au recrutement dans le cadre d'une mobilité interne.

Autre départ à la scolarité, celui de Stéphanie Pic, qui va devenir correspondante APOGEE pour toute l'UGA. Là aussi, une demande de mobilité interne a été faite, afin d'assurer au plus tôt son remplacement (elle est censée partir à la date du 3 septembre).

Enfin, Françoise Jung, directrice-adjointe du DLST, partira en retraite au 1<sup>er</sup> octobre, et sera remplacée par un collègue de l'UFR IM<sup>2</sup>AG, Arnaud Chauvière.

○ *Dates des prochains conseils :*

- 4 ou 11 juillet (à confirmer)
- 12 septembre (à confirmer)
- 10 octobre (vote budget)
- 14 novembre
- 12 décembre

La séance est levée à 18h27.